



Ville de Villemomble - 30 000 habitants - classée de 20 000 à 40 000 habitants - Département de la Seine-Saint-Denis  
Membre de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est, territoire de 400 000 habitants



## La ville de Villemomble recrute

### Un agent de médiathèque section jeunesse (H/F)

#### Cadre d'emploi des adjoints du patrimoine

Sous la responsabilité de la directrice de la médiathèque ainsi que la responsable de la section/référente de direction, vous serez en charge de l'accueil du public et de la gestion des collections pour la section jeunesse de la médiathèque. Vous assurez le prêt et retour des documents ainsi que les inscriptions des usagers. Vous rangerez, équiperez et valoriserez les documents.

Missions principales (non exhaustives) :

- Accueillir le public de la médiathèque
- Identifier les attentes et les besoins des usagers et les accompagner dans leur recherche
- Participer au circuit du livre (commandes, réception, traitement des documents...)
- Participer aux animations et à la communication de la section jeunesse
- Accueillir des classes sur des projets pédagogiques
- Accompagner le public dans l'utilisation des outils numériques
- Ranger, équiper et valoriser les documents

**Profil et compétences :**

- Expérience en médiathèque
- Bonne culture générale, en particulier dans le domaine du livre (fictions, documentaires, BD...)
- Technique de catalogage : Dewey, Unimarc, serait un plus
- Maîtrise des outils bureautiques et des techniques de recherche d'information
- Connaissances d'outils spécialisés (ORB, banque de données de la BNF, etc...)
- Rigueur, organisation, autonomie, ponctualité
- Avoir le sens du travail en équipe et le sens du service public
- Avoir de la pédagogie et des capacités d'animation
- Port de charges lourdes

**Rémunération et complément d'information :**

- Rémunération statutaire
- RIFSEEP (IFSE + CIA)
- Prime de fin d'année
- Participation à la mutuelle et à la prévoyance
- Restauration municipale
- Politique de formation active
- 25 congés annuels et 11 ARTT (37 heures hebdomadaire)
- Compte-Epargne Temps
- Prise en charge partielle du Pass Navigo pour les frais de trajet domicile-travail
- Prise en charge des frais de déplacement formation

Adressez votre lettre de motivation et votre CV à [recrutement@mairie-villemomble.fr](mailto:recrutement@mairie-villemomble.fr) ou, par courrier, à

**Monsieur le Maire – service développement de la vie professionnelle – 13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMONBLE**

Toutes les offres sont sur le site [www.villemomble.fr](http://www.villemomble.fr) rubrique « La Ville recrute »

